

Appellation  
**Mécanicien(ne) Climatisation**

No d'emploi  
**ME0116**

Nature du travail

- Exécute tout le travail d'installation, et d'entretien mécanique et électrique (600 volts et moins y incluant la mise hors tension de l'équipement touché) à l'équipement de, réfrigération, climatisation, humidification, chauffage et ventilation, etc. en exécutant tout genre de travaux de mécanique, d'électricité de contrôle, de soudure, de menuiserie, de plomberie, de ferblanterie et autres, requérant l'usage de divers outils en atelier ou sur les lieux.
- Assiste son chef d'équipe dans les responsabilités qui lui sont dévolues.

LES RESPONSABILITÉS ET TÂCHES TYPES SONT RÉALISÉES DE CONCERT AVEC LE SUPÉRIEUR ET LES INTERVENANTS DU MILIEU ET SONT RÉALISÉES DE MANIÈRE À AMÉLIORER LA BONNE MARCHÉ DES OPÉRATIONS.

Tâches types

1. Remplace le chef d'équipe, lorsque requis.
2. Assiste le chef d'équipe aux différentes étapes de la planification de l'organisation des travaux.
3. Collabore pour que tous les matériaux et les outils nécessaires aux travaux soient acheminés sur les lieux du travail à pied d'œuvre.
4. Collabore au suivi du programme d'entretien de l'outillage et de l'équipement.
5. Informe le chef d'équipe sur l'évolution des travaux en fonction des étapes de réalisation, des problèmes reliés à l'exécution des travaux, des anomalies rencontrées et y apporte les correctifs, s'il y a lieu.
6. Exécute l'ensemble de ses tâches, en respectant les délais et selon les résultats attendus (qualité du travail).
7. Soumet, à son chef d'équipe, toute amélioration au processus de travail dans le but d'optimiser le travail.
8. Assiste le chef d'équipe au niveau de la fiche de sécurité. Respecte et applique les méthodes de travail et règles de sécurité convenues lors de laius.
9. Utilise et remplit toute la documentation nécessaire au suivi des travaux selon les règles en vigueur en utilisant les systèmes informatiques appropriés : mise à jour des plans, bon de travail, feuilles de temps, etc.
10. Rédige des rapports d'inspection des véhicules, troussees de premiers soins.
11. Participe à l'entraînement des membres de l'équipe et informe son chef d'équipe des besoins de formation nécessaires en fonction des travaux à réaliser.
12. Partage ses connaissances avec les autres membres de l'équipe.
13. Installe, répare, ajuste et entretient les appareils de ventilation, les pompes, les appareils pneumatiques et l'équipement connexe.
14. Vérifie, répare et ajuste les contrôles, les commandes et les appareils des systèmes de climatisation, de réfrigération, de chauffage, les pompes et autres appareils.
15. Fabrique et ajuste toutes les pièces d'équipement et en fait l'installation mécanique, selon plans, devis et manuels d'entretien.
16. Observe et vérifie les lectures d'instruments et analyse à l'aide d'appareils de contrôle, l'eau qui circule dans le système de réfrigération et y ajoute divers produits chimiques à doses précises.
17. Éprouve les conduites de ventilation et rapporte les conditions anormales.
18. Vérifie à l'aide d'instrument la qualité de l'air ambiant, l'apport d'air frais et le taux d'humidité dans les édifices.
19. Exécute divers essais, localise les causes de pannes sur les appareils de climatisation, réfrigération, chauffage, etc., et en fait la réparation.
20. Étudie les possibilités d'amélioration des divers systèmes, prépare des croquis et apporte les modifications aux plans pour approbation.
21. Effectue certains travaux de soudure électrique et oxyacétylénique.

Appellation <b>Mécanicien(ne) Climatisation</b>	No d'emploi <b>ME0116</b>
--	------------------------------

22. Coupe, perfore, modifie à l'aide d'outils ou de machines-outils appropriés, tout genre de métaux, selon plans et devis.
23. Effectue des travaux de menuiserie, de peinture, de plomberie, de ferblanterie, etc.
24. Érige des échafaudages; travaille en échafaudages.
25. Fait une estimation sommaire des travaux à être effectués.
26. Conduit un véhicule.
27. Manutentionne des matériaux et de l'équipement.
28. Peut accomplir les tâches d'emplois de classe inférieure, lorsque requises.

N.B. : Dans les tâches ci-dessous ou dans la nature, s'il n'y a pas de chef d'équipe dans l'emploi, l'expression « chef d'équipe » est remplacée par supérieur immédiat lorsque cela s'applique.

**Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les tâches reliées à l'emploi.**

<b>FACTEURS 2016</b>	Scolarité et formation préparatoire	Expérience apprent.	Habilités manuelles et coordination	Autonomie et jugement	Communications	Impact des actions et décisions	Complexité et résolution problèmes	Effort mental	Effort physique	Conditions de travail	Santé et sécurité		
<b>DEGRÉ</b>	3	4	4	2	2	2	3	3	2	3	2	<b>TOTAL</b>	<b>CLASSE</b>
<b>POINTAGE</b>	30	40	28	24	14	20	36	27	18	24	12	273	9

